

## **Contribution : "L'aménagement de la RN 10, Projet de l'Agglomération Nouvelle !"**

par **J.P. ANDRE** Maire-adjoint Montigny le Bretonneux

*"Le prolongement de l'autoroute A12 ...[selon] l'une ou l'autre solution, aurait pour conséquence de déchirer, pour la troisième fois, un tissu urbain et un environnement déjà bien malmenés par les deux grandes coupures existantes que sont les voies ferrées et les 2X2 voies de la RN 10. Le prolongement de l'A12 n'apportera aucun remède à cette situation et fragilisera encore un peu plus l'unité de Saint-Quentin en Yvelines. Le risque est de séparer définitivement en deux villes distinctes la Communauté d'Agglomération : l'une au sud-est avec Guyancourt, Montigny le Bretonneux, Voisins le Bretonneux et Magny les Hameaux et l'autre au nord-ouest composée de Trappes, Elancourt et La Verrière. Dès lors, l'urgence n'est plus tellement de prolonger l'A12, ce qui semble pour beaucoup la condition indispensable pour faire évoluer la RN 10 vers le statut envié de boulevard urbain, ce qu'elle ne pourra jamais devenir, puisqu'elle n'est pas l'artère principale de l'agglomération. La seule urgence est de s'attaquer aux maux qui restent en tout état de cause, attachés à la RN 10... Nous avons la conviction que l'ensemble de ces nuisances doit faire l'objet d'aménagements adaptés sur la totalité du tracé et non abordé point par point. Supprimer la fracture actuelle de la RN 10 ramènerait tous les contradicteurs à la raison, sans pour autant évacuer les difficultés sur ses voisins.*

*Ces aménagements doivent avoir pour but :*

- *En passant la RN 10 en tranchée couverte à Trappes ; de fluidifier le trafic ; de réaménager les carrefours pour assurer la desserte locale ; de ré-urbaniser la ville ; de réaliser enfin une véritable entrée de ville, ce qui fait cruellement défaut à Saint-Quentin en Yvelines ; de faciliter l'accès à la base de loisirs*
- *A l'approche de la gare SNCF de la Verrière et du centre ville de Maurepas : d'urbaniser ce nouveau plateau, de rétablir la circulation transversale par le CD 13 entre ces deux villes, facilitant enfin l'accès à la zone d'activités Pariwest, le réaménagement des accès à la gare, la création de places de parking.*
- *A la hauteur de Coignières, passer la RN 10 en tranchée couverte, d'assurer la continuité de la desserte locale sur un même plan.*
- *A l'approche de la zone industrielle de Trappes-Elancourt jusqu'à la zone d'activités de l'Agiot, de réaménager les accès à la circulation locale capable de supporter un trafic de 25 000 véhicules/jour en modernisant le pont ferroviaire du CD 58.*

*Bien que l'objectif puisse paraître à contre-courant, nous prôtons une solution d'urbanisme global dont on n'aurait jamais dû s'écarter. De nombreux exemples tant en France qu'à l'étranger, attestent que les grandes infrastructures peuvent aussi "faire la ville"....*

*Ne perdons plus de temps et ne gaspillons pas l'argent public sur un tracé controversé. Concentrons nos efforts et nos moyens sur la RN 10 pour permettre aux habitants de la Communauté d'Agglomération et à ses voisins de sortir enfin de trente ans de débats stériles."*

La rédaction de cette "contribution" n'est pas mienne, ceci est un extrait d'une lettre ouverte adressée à Monsieur le Ministre de l'Équipement en novembre 2004, par les membres du CODESQY.

Qu'est-ce le CODESQY ?

Un Conseil en Développement pour émettre des avis sur le "Projet" de Saint-Quentin en Yvelines !

Conseil créé conformément à la loi du 2 juin 1999 par délibération du Comité Syndical de la Ville Nouvelle en date du 7 mars 2002.

Il est composé de 50 membres bénévoles désignés par le Président de la CA et les maires des sept communes.

Ses traits caractéristiques selon le site officiel de la CASQY sont :

- Sérénité des débats, large concertation
- Esprit d'ouverture, qualité de l'écoute, dialogue et respect mutuel
- Sa devise " Construire ensemble pour mieux vivre ensemble"

Il ne comporte ni élu ni agent territorial. Ceci explique peut être cela !